



Henri Baile, président de la Communauté de communes Le Grésivaudan : *“Avoir une politique de logement public”*



Le Grésivaudan fait face à un vieillissement de sa population, ce qui implique des politiques publiques adaptées notamment en matière de logement.

Quels sont les changements de population les plus remarquables sur le territoire du Grésivaudan ces dernières années ?

La population reste relativement stable, autour de 105 000 habitants, ce qui fait du Grésivaudan un territoire relativement bien peuplé. Les évolutions les plus marquantes, qui se manifestent un peu partout sur le territoire français mais peut-être un peu plus sur le Grésivaudan, sont celles du vieillissement de la population, et de la décohabitation. Cela induit des politiques publiques qui doivent prendre en compte les problèmes de logement notamment, car le Grésivaudan est un territoire avec un gros pourcentage de résidences et toutes les jeunes familles n'ont pas les moyens d'habiter dans des résidences.

Quels leviers mettez-vous en œuvre s'agissant de cette problématique de logement ?

Cela nous a conduit à voter un nouveau plan local de l'habitat (PLH), pour avoir une politique de logement public. Le PLH encourage

toutes les communes à construire du logement social, de manière à pouvoir accueillir les nouvelles populations qui viendront travailler dans les entreprises qui se développent sur le territoire et faire en sorte que les logements construits contemporains soient adaptés en termes de volume à la typologie des familles.

Et pour les personnes âgées, quelles actions ?

Nous avons voté un plan territorial de santé, de manière à vérifier que nous sommes bien en capacité de couvrir le territoire en termes d'offres médicale et paramédicale. La communauté de communes possède aussi une maison de retraite avec une unité pour les personnes atteintes d'Alzheimer. Mais l'on parle d'une compétence qui relève essentiellement de l'Etat et du Département, les collectivités territoriales doivent être accompagnées pour la prise en compte, justement, de ce vieillissement de la population.

R.L.

Des lieux pour la petite enfance

La communauté de communes Le Grésivaudan détient la compétence "petite enfance" après l'avoir votée lors du précédent mandat. Dans ce cadre, les actions du Grésivaudan sont particulièrement fléchées vers des services de garde d'enfants, pour proposer ce soutien aux parents. Le territoire compte ainsi 17 multi-accueils intercommunaux qui accueillent les jeunes enfants de trois mois à quatre ans, en garde régulière ou occasionnelle. Dans la mandature actuelle, trois multi-accueils ont été construits ou rénovés. A Allevard, un nouveau pôle multi-accueil a été inauguré à la rentrée 2022. Aux Adrets, un centre multi-accueil neuf, pour un montant de 1,5 million d'euros, a remplacé les modules vieillissants et a ouvert ses portes à la rentrée 2023. Le bâtiment en bois de 252 m² est accompagné d'un jardin attenant de 200 m², et permet d'accueillir une dizaine d'enfants de plus. Un nouveau pôle enfance devrait être construit à Lumbin, en articulation avec La Terrasse à l'horizon 2025.



© Communauté de communes Le Grésivaudan